

Interpellation sur l'annonce de fermeture du site de Novartis Nyon/Prangins

Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Le 24 octobre dernier, le groupe pharmaceutique Novartis annonçait une restructuration de sa production notamment la fermeture de son site de Nyon/Prangins avec, à la clé, la suppression de 320 emplois sur la Côte et la délocalisation du personnel administratif. Les incidences indirectes de ce projet pour le tissu économique de la Côte ne sont pas négligeables.

Au même moment, Novartis publiait ses résultats pour le 3^e trimestre 2011. Tous les indicateurs sont au vert pour cette multinationale ! Son chiffre d'affaire net augmente de 18% ! Il faut ajouter à cela une augmentation constante des dividendes versés aux actionnaires (ces derniers ont triplé en 12 ans). Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le site de Nyon est largement bénéficiaire.

Nous avons aujourd'hui bel et bien affaire à la forme la plus nauséabonde du néolibéralisme : le sacrifice des « ressources humaines » pour le bienfait, non de l'entreprise, mais de quelques richissimes actionnaires.

La classe politique vaudoise unanime s'est unie pour dénoncer ce scandaleux plan de licenciements et l'absence d'éthique de cette entreprise. Des chefs d'entreprises vaudois ont aussi mêlé leurs voix à celle du monde politique pour dénoncer une opération purement financière, sans vision à long terme.

Le commune de Nyon et la région se sont également mobilisés pour dénoncer ce mépris pour les travailleurs de Novartis de notre région et pour se battre, avec d'autres, pour le maintien de ce site de production.

L'interpellateur souhaite que la Municipalité informe oralement le Conseil communal des démarches qu'elle a entrepris et qu'elle souhaite entreprendre ces prochaines semaines pour contrer la décision de Novartis de fermer le site de Nyon / Prangins.

Nyon, le 7 novembre 2011

Yves Froidevaux

Résolution sur l'annonce de la fermeture du site de Novartis de Nyon/Prangins (selon article 90 du règlement du Conseil de Nyon)

Le Conseil communal de Nyon dénonce vigoureusement le projet de fermeture du site de Novartis de Nyon/Prangins et les licenciements prévus. Il soutient dès lors toutes les démarches entreprises par les autorités communales et cantonales visant le maintien du site à Nyon/Prangins et l'ensemble des places de travail menacées.

Le Conseil communal de Nyon tient également à exprimer son soutien aux travailleurs du site Novartis de Nyon/Prangins et à leurs familles.